

Séance du 03 mars 2026

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Gilles LAGAÜZERE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme BELLOC Brigitte, Mme BROUILLON Monique, M. CAMBE Thierry, Mme CAPRAIS Dominique, M. COUZIGOU Laurent, Mme DALL'ANESE Lisa, Mme DE MARCHI Céline, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. MILANESE Antoine, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, Mme RESSES Lisa, M. RESSIOT Didier, Mme SICARD Christine, M. VALADE Pierre

**Procurator(s) :**

Mme ALLARD Aurélie donne pouvoir à Mme BELLOC Brigitte

Date de la convocation
26 février 2026

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme ALLARD Aurélie, M. DE NADAI Livio, M. LAGAUZERE Gilles, Mme TILLOS Marie-Hélène

Date d'affichage
26 février 2026

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

04 mars 2026
et publication du
04 mars 2026

<b>VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025</b>
Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. MILANESE Antoine, doyen de l'assemblée,

**Investissement**

Dépenses :	Prévu :	17 053,00
	Réalisé :	2 053,00
	Reste à réaliser :	15 000,00
Recettes :	Prévu :	17 053,00
	Réalisé :	4 773,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses :	Prévu :	90 580,00
	Réalisé :	34 812,97
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	90 580,00
	Réalisé :	90 842,17
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	2 720,00
Fonctionnement :	56 029,20
Résultat global :	58 749,20

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINTE BAZEILLE

Le Maire LAGAÜZERE Gilles



le(s) secrétaire(s) de séance